

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU COMITE SYNDICAL DU 18 DECEMBRE 2012**

L'an deux mille douze, le 18 décembre à 19 heures, le Comité Syndical du Syndicat mixte du SCoT du Nord Toulousain, dûment convoqué, s'est réuni à Launac, sous la présidence de Monsieur Eric OGET, Président.

Délégués titulaires présents :

CC des Coteaux du Girou :
CC de Save et Garonne :

CC du Val'Aïgo :
CC de Cadours :
Communes à compétence SCoT :

Mrs BOURGEOIS J.L., CUJIVES D. et VIDAL J.F.
Mrs CAMPOS F., ESPIE J.C., LAGORCE P.,
OUSTRI Ch., SAINT PAUL A. et TAGNERES B.
Mr OGET E.
Mrs CLUZET A. et ZACCARIOTTO Cl.
Mrs LEGRAND A., PETIT Ph., VASSAL J.P. et
VIDAL L.

Délégués titulaires représentés :

CC des Coteaux du Girou :
CC de Save et Garonne :
Communes à compétence SCoT :

Mr CIERCOLES Ch. par BLANC M.
Mr NEBOUT D. par SANCHEZ P.
Mme CHAMPAGNAC M-H. par Mr AUSSEL E.
et Mme GIBERT J. par Mr LEGRAND A.

Délégués titulaires absents :

CC des Coteaux du Girou :
CC du Val'Aïgo :

Communes à compétence SCoT :

Mrs CALAS D. et CIERCOLES A.
Mme TERRANCLE I. et Mrs BOUDET J-C.,
RAYSSEQUIER J-L. et ROUX D.
Mrs GALLINARO A., LAYNAT M. et SARRAU B.

Nombre de délégués :

En exercice : 29
Titulaires présents ou représentés : 20

VOTANT : 20

POUR : 20

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibération n° 17 – 2012 :

Utilisation de l'Extranet Carrières du CDG31

Le Président informe l'Assemblée de l'utilisation de l'Extranet Carrières du CDG31 dans le cadre des dématérialisations des procédures.

A ce titre, une convention a été passée entre le Centre de gestion de la Haute-Garonne et le Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain.

Le CDG31 s'est effectivement doté, dans le cadre des missions définies par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 et le décret n°85-645 du 26 juin 1985, d'un site extranet à destination des collectivités et établissements publics locaux de la Haute-Garonne qui lui sont affiliés.

Ce service, gratuit et obligatoire, s'adosse au progiciel de Gestion des Ressources Humaines qu'utilise le CDG31 pour gérer les carrières des agents territoriaux et permet un accès personnalisé et sécurisé à des informations statutaires ainsi qu'aux dossiers individuels de carrière de chaque agent.

Le Comité Syndical, entendu l'exposé de Monsieur Le Président,

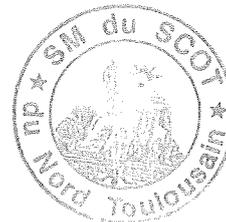
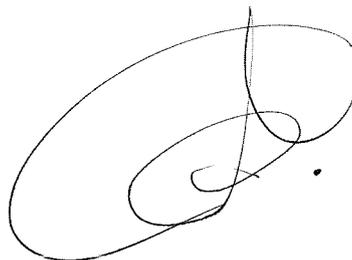
Après en avoir discuté et délibéré, à l'unanimité,

Article unique : **PREND ACTE** de la convention passée entre le Centre de gestion de la Haute-Garonne et le Syndicat Mixte du SCoT du Nord Toulousain pour l'utilisation, dans le cadre des dématérialisations des procédures, de l'Extranet Carrières du CDG31.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus et ont signés au registre les membres présents.

Pour copie conforme,

Date de la convocation : 11/12/2012
Date d'affichage : 11/12/2012
Certifié exécutoire le : 21/12/2012
Affichée le : 21/12/2012



Eric OGET
Président